

---

---

**Surveillance et diagnostic d'état des machines — Exigences relatives à la qualification et à l'évaluation du personnel —**

Partie 3:

**Exigences relatives aux organismes de formation et au processus de formation**

**AMENDEMENT 1**

[ISO 18436-3:2008/Amd 1:2009](https://standards.iso.org/iso/18436-3:2008/amd.1:2009)

<https://standards.iso.org/iso/18436-3:2008/amd.1:2009>

*Condition monitoring and diagnostics of machines — Requirements for qualification and assessment of personnel —*

*Part 3: Requirements for training bodies and the training process*

*AMENDMENT 1*



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 18436-3:2008/Amd 1:2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be544c75-3c8e-4de7-aaf0-3e183717975/iso-18436-3-2008-amd-1-2009)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be544c75-3c8e-4de7-aaf0-3e183717975/iso-18436-3-2008-amd-1-2009>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2009

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Version française parue en 2010

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 18436-3:2008 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 108, *Vibrations et chocs mécaniques, et leur surveillance*, sous-comité SC 5, *Surveillance et diagnostic des machines*.

*iTeh STANDARD PREVIEW*  
*(standards.iteh.ai)*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be544c75-3c8e-4de7-aaf0-3e183717975/iso-18436-3-2008-amd-1-2009>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 18436-3:2008/Amd 1:2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be544c75-3c8e-4de7-aaf0-3e183717f975/iso-18436-3-2008-amd-1-2009)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be544c75-3c8e-4de7-aaf0-3e183717f975/iso-18436-3-2008-amd-1-2009>

# Surveillance et diagnostic d'état des machines — Exigences relatives à la qualification et à l'évaluation du personnel —

## Partie 3: Exigences relatives aux organismes de formation et au processus de formation

### AMENDEMENT 1

*Page iv, Avant-propos*

Ajouter la partie suivante à la liste des parties:

— *Partie 5: Technicien/analyste de laboratoire d'analyse de lubrifiants*

Supprimer le dernier alinéa.

*Page 10, Annexe A*

Remplacer le texte existant par le texte ci-dessous.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be544c75-3c8e-4de7-aaf0-3e183717975/iso-18436-3-2008-amd-1-2009>

#### **Annexe A** (normative)

### **Qualifications pour les formateurs**

L'évaluation des formateurs doit être effectuée conformément aux parties pertinentes de l'ISO 18436. Les formateurs doivent être évalués dans au moins la catégorie II (catégorie III pour les vibrations) du domaine d'application spécifique. Pour les catégories supérieures à la catégorie I (catégorie II pour les vibrations), les formateurs doivent être évalués dans au moins la même catégorie.

Lorsqu'un organisme de formation applique initialement le schéma de formation, il peut nommer son personnel aux postes de formateurs, pour une période ne dépassant pas cinq ans. Le personnel en question doit répondre aux exigences suivantes:

- a) connaître les principes de surveillance et de diagnostic de l'état des machines;
- b) avoir une expérience industrielle en matière d'application de surveillance et de diagnostic de l'état des machines;
- c) être à même de diriger une formation conformément à la partie pertinente de l'ISO 18436.

Tous les formateurs doivent signer une déclaration attestant qu'ils ont reçu et exécuté les ordres nécessaires au bon déroulement des programmes de formation auxquels ils participent.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 18436-3:2008/Amd 1:2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be544c75-3c8e-4de7-aaf0-3e183717975/iso-18436-3-2008-amd-1-2009)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/be544c75-3c8e-4de7-aaf0-3e183717975/iso-18436-3-2008-amd-1-2009>

---

---

**ICS 03.100.30; 17.160**

Prix basé sur 1 page